



Compte rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION Le jeudi 8 Janvier 2015 chez Patrick Lespagnol

Présents : Dominique Braeckman, Mireille Kindt-Bourgeois, Ginette Pariselle, Céline Larrart, Denise Faideau, Patrick Lespagnol, Eric Lavorel, Sylvain Cairola, Cyriane Bajou, Céline Leyssenne.

Absente : Florence Collette

Présentation de l'ordre du jour. Eric souhaite rajouter une question sur Solibio, Denise sur la réunion des coordinateurs.

Président de séance : Patrick Lespagnol, secrétaire : Denise Faideau, aidée de Céline Larrart.

1 Préparation de l'A G :

Elle se déroulera le 24 Janvier 2015 à la Salle Célérier à Magnac Bourg à 16h30.

- **16 H Accueil :** 2 personnes, Ginette Pariselle et Denise Faideau feront signer la feuille de présence (préparée par Eric) et demanderont aux adhérents de se localiser à l'aide d'une punaise sur la carte du canton (préparée par Cyriane).
- **16 H30 :** Rapport moral présenté par Patrick Lespagnol
Rapport d'activité présenté par Céline Leyssenne et Sylvain Cairola
Rapport financier présenté par Cyriane Bajou
Marie de Goer sera sollicitée pour contrôler les comptes.
Vote des rapports et du quitus à la trésorière.

- **17H 30 : Débat d'Orientation :**

1. Questionnement de Patrick: l'association est un bel outil qui fonctionne bien, mais remplit-elle complètement ses buts ? Ne peut-on pas envisager un engagement plus large comme acteur du développement local ?

Différentes propositions sont évoquées : aider les producteurs locaux, éducation à la santé, portes ouvertes au Panier de Germaine avec les producteurs, proposition de manifestation en hiver, ne pas rester trop sur le côté « commercial », impliquer plus les bénévoles... Le Panier de Germaine est souvent cité en référence, il faut faire savoir qu'on peut partager notre expérience. Autres propositions : développement du bio dans les cantines, liens inter-générationnels, collaboration avec le Secours Populaire, les Jardins Partagés... Cela demandera de définir un projet d'orientation et d'aborder la question d'un salarié à temps partiel si besoin. Il est donc décidé de proposer à l'assemblée générale, la création d'une commission de travail sur ce sujet avec les adhérents volontaires.

Ce sujet sera introduit par Patrick pendant le rapport moral, Cyriane réfléchit à une présentation.

- 2) Projet de la monnaie locale

Ginette Pariselle et Patrick Braeckman présenteront à l'A. G. le projet de la monnaie locale « Lou Pelou ». Si le Panier de Germaine accepte les "Pelou", comment les dépense-t-elle ? Ancolie ne prévoit pas le paiement des producteurs en espèces.

Le fonctionnement de la monnaie n'est pas encore déterminé, l'A. G. du « Chemin Limousin », l'association qui gère cette monnaie locale, aura lieu le 15 février. On pourrait envisager ensuite une A. G. extraordinaire du Panier de Germaine pour décider.

3) Le C.A. proposera le maintien de la cotisation. Vote

4) Point sur le renouvellement du CA, élection des administrateurs, constitution du Bureau.

18h30 : repas partagé

2 Questions diverses :

1) le local : carreau cassé par le vent, fenêtres en très mauvais état; faire le point avec la mairie. Patrick et Eric se proposent d'aller voir le maire de Magnac.

2) le téléphone : prévoir de faire une note d'utilisation, Cyriane s'en charge. Les coordonnées téléphoniques des adhérents ne sont pas toutes à jour : Patrick se charge de les contacter afin qu'ils modifient leur coordonnées sur leur compte dans Ancolie.

3) Patricia Festa n'arrive pas à enregistrer ses commandes, Cyriane regarde sur Ancolie.

4) Solibio : leurs produits sont largement distribués en grande surface, doit-on continuer ? Les adhérents achètent-ils ?
L'intérêt est qu'ils proposent leur produits 30% moins cher. Eric ne pense pas qu'il y ait concurrence avec Nature et Limousin, donc maintien des produits Solibio.

5) Réunion des coordinateurs : à proposer à l'A G.

6) Commande Biopress : Le Panier de Germaine a avancé les sommes correspondant aux factures de la Clayette des Champs et de l'Épicerie d'Henri. Ces éléments apparaîtront dans le bilan en tant que « autres frais annexes ». Cyriane Bajou a envoyé un courrier aux deux associations pour rappel. Ginette Pariselle va les relancer.

La séance est levée à 22h45.